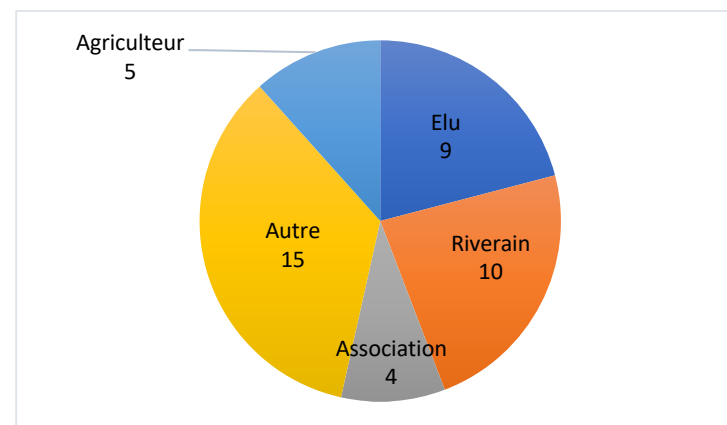


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DE LA SARTHE

- 43 CONTRIBUTEURS SOIT 4,39% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/11/2020 16h11		Un contrôle avant l'accès au train sa ferait moins de fraudeur mettre des agents de sécurité pour assurer la sécurité des passagers		
23/11/2020 17h11		Informers les résidents proches directement	Éviter au possible le recours aux produits phytosanitaires	

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/11/2020 19h11			Bonjour Déjà je pense que tout est bien réfléchi. Profitez bien du glyphosate pendant que c'est toléré. Après les produits a base de géranium, une seule aspersion par an me laisse septique, surtout sur plantes déjà bien poussées. Anfin faites au plus facile (quand je pense qu'il y a des gens qui demandent un désherbage manuel et chez eux ça doit être la forêt vierge .ils ne se rendent pas compte 60000 ha) De façon à ce que le prix du billet reste toujours correct	
23/11/2020 20h11		Ne pas utiliser de produits phytosanitaires	Ne pas utiliser de produits phytosanitaires	Ne pas utiliser de produits phytosanitaires
23/11/2020 23h11		Prendre régulièrement des objectifs ambitieux de réduction des produits phytosanitaires et informer une fois par an sur les RÉSULTATS		
24/11/2020 17h11			Ne plus traiter aucun abord des voies par pulvérisation, fonctionner uniquement par débroussaillage thermique et surtout uniquement quand la sécurité des passages des trains est mise en cause afin de préserver au maximum, comme cela se fait de plus en plus au bord des routes, des zones "sauvages" aidant à la conservation de la biodiversité	
24/11/2020 17h11		Pourquoi il n' y a pas de zone test pour des méthodes avec des techniques de désherbage sans produits phytosanitaires. Un avertissement par courrier aux riverains ayant une habitation à moins de 20 mètres des zones traitées lors des passages du train desherbeur .	Zéro produits se diriger vers du désherbage mécanique et développer des plantes pouvant convenir à vos besoins. L' ensemble des propositions ont de l' intérêt.	Afficher votre engagement sur le respect de la nature dans les mairie et les gares grandes et petites. Il me manque le côté environnement dans tous ce que je lis

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
24/11/2020 18h11		Bonjour, et merci pour cette initiative. Est-il possible de pratiquer une "coupe" des arbres raisonnée ? Actuellement ces opérations se font avec de gros rouleaux métalliques qui arrachent tout. Certains pieds, a bonne distance des rails, ne gênent ni la visibilité, ni la stabilité. Au contraire, ils pourraient ralentir la progression des ronces.		
24/11/2020 21h11		Realiser une etude environnementale sur l incidence des plateformes ferroviaires existantes sur eaux superficielles et souterraines et la soumettre pour avis a l autorité environnementale	Tout est important	
24/11/2020 21h11		Communiquer le calendrier d'abandon du désherbage chimique	S'engager à ne plus utiliser ni Glyphosate, ni aucun autre désherbant chimique	Inutile de mettre en place ces actions si SNCF abandonne le désherbage chimique
25/11/2020 20h11			planter des végétaux couvre sol	
26/11/2020 21h11		La seule information à fournir est le fait que vous respecter la réglementation. L'information doit être minimale, la population n'a pas envie de comprendre pourquoi utiliser ces produits est meilleurs pour la planète que le désherbage mécanique (cf rapport de l'ANSES sur le glyphosate)	On utilise uniquement quand c'est nécessaire question d'économies pour la SNCF	Expliquer aux opposants pourquoi : - ils peuvent venir arracher l'herbe, les ronces à la main - Au vue du prix du billet de train il est préférable d'utiliser des produits chimiques si on veut que le train reste compétitif - pour la sécurité des voyageurs il est préférable d'avoir des voies propre, sinon on abrite des animaux sauvages (ex: sangliers dans les ronces...), quand ça tape dans un train, c'est dangereux.... Laissons un peu de liberté dans ce pays, la sncf respecte la réglementation, c'est tout...

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
27/11/2020 11h11			Maintenir le glyphosate ou autres produits foliaires. Faire appel à des prestataires professionnels	Contacteur les fédérations des EDT professionnels agréés et certifiés dans l'application de produits phytosanitaires. A titres de conseils ou plus
05/12/2020 17h12			Du glyphosate a été retrouvé dans l'eau distribuée en Sarthe et prélevée à Neuville. Même si la SNCF n'est certainement pas le 1er utilisateur de ce produit, il est temps de le bannir de tous les usages possibles.	
23/12/2020 18h12	Banir toutes utilisation de pesticides. Remplacer par des alternatives non polluantes et toxiques.			
24/12/2020 14h12	Avant d'annoncer une date de sortie du glyphosate ou autres produits, je m'assurerai que le broyage, désherbage mécanique ne consommera pas plus de carbone qu'aujourd'hui... cf rapport de l'ANSES sur la sortie du glyphosate en agriculture qui évoque le non respect des accord de Paris sur le climat si on stop l'utilisation du glyphosate. Deuxième point, le train est déjà cher, si ce changement augmente le coût du billet, les usagers se détourneront du train...			